



## DECLARATION PREALABLE CTPD MARDI 16 MARS 2010

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,  
Mesdames, messieurs,

Cette année, deux éléments majeurs impactent considérablement les travaux de préparation de la prochaine rentrée scolaire et pèsent sur ce CTP. Le premier est récurrent, il s'agit de la politique budgétaire, et le second est tout nouveau : c'est la réforme de la formation des enseignants communément appelée masterisation.

Ainsi, dans la Nièvre, pour le premier degré, on nous annonce la suppression de 9 postes au titre de la démographie contre une compensation de 3 postes consécutif à l'arrêt des stages filés PE2. La carte scolaire se résumerait donc à la suppression de 6 postes au niveau départemental.

Nous ne faisons pas les mêmes calculs. En effet, cette année, 55 décharges de direction sont assurées par des maîtres stagiaires. Avec la masterisation, ces postes vont disparaître dès la rentrée prochaine. Avec eux, c'est donc près de 14 postes « neutralisés » par l'administration sous la forme de postes de remplaçants qui n'existeront plus.

Au final, nous comptabilisons donc la suppression effective d'au moins 30 postes pour le seul premier degré à la rentrée 2010.

Des moyens de remplacement amoindris ; la situation risque de devenir vite intenable dans les écoles.

De plus, les années précédentes, la carte scolaire était prévue en fonction de différents objectifs auxquels nous sommes également attachés : protéger les écoles du milieu rural comme celles des zones urbaines sensibles, développer l'ASH... Quid de tout cela cette année ?

En effet, si l'on observe attentivement les mesures envisagées, on peut se rendre compte que bon nombre d'écoles inscrites en RRS (urbaines comme rurales) sont menacées de fermeture.

Avec la suppression de postes dans ces écoles, n'est-ce pas rajouter de la difficulté à la difficulté ? Sans compter que plusieurs de ces écoles ont déjà du faire face l'année dernière à une saignée dans les effectifs de leur RASED.

Ces derniers semblent cette année devoir être épargnés. Cependant, l'aide aux élèves en difficulté va de nouveau faire les frais de la carte scolaire par le biais de la réduction ou de la suppression des postes de maîtres surnuméraires envisagée sur le bassin de Dornes, de Chaulgnes ou encore sur les RRS de Cosne Saint Laurent, Fourchambault et Imphy.

Nous ne pouvons qu'être en désaccord avec ces mesures qui rendent encore plus difficiles les conditions de travail des enseignants et surtout risquent de fragiliser encore davantage des élèves déjà « sur le fil ».

Dans l'avenir, nous serons vigilants à ce que cette hémorragie de postes surnuméraires, particulièrement dans les RRS, ne se poursuive pas.

La situation envisagée dans le second degré n'est pas plus enviable. Là, c'est 19,3 postes qui sont supprimés... Certes, la Nièvre enregistre une baisse démographique. Toutefois, l'habitat rural et dispersé du département devraient être davantage pris en compte. Sans quoi, l'on se retrouvera avec des effectifs bien lourds, et ce malgré la baisse démographique : 30 élèves en quatrième à Varzy, 29 élèves en sixième à Lormes...

Les quelques heures supplémentaires que pourraient accorder Monsieur l'Inspecteur d'Académie pour compenser les deux situations délicates précédemment évoquées ne sauraient être satisfaisantes.

Par ailleurs, rien n'est envisagé pour les 29 élèves par classe attendus dans les trois classes de troisième à Decize !

Enfin, il est à noter que certains établissements ont souffert et souffrent encore de l'assouplissement de la carte scolaire : entre 2006 et 2010, le collège Adam Billaut a ainsi perdu 6 classes. Pourtant, Monsieur l'Inspecteur d'Académie souligne encore une fois la nécessité pour ces établissements de communiquer sur « ce qui s'y fait de bien », rappelant que leur déficit d'image n'est pas forcément lié à de mauvais résultats. Dans le même temps, les suppressions se poursuivent...

En conclusion, face à ces mesures qui mettent à mal le service public d'éducation, le professionnalisme et le dévouement de nos collègues sur le terrain ne suffiront pas à compenser le manque de moyens que nous allons subir de plein fouet. Ce sont bien les collègues, et surtout les élèves, qui vont en faire les frais. C'est essentiellement pour ces raisons que l'UNSA éducation appelle à participer à la grève et aux manifestations du 23 mars.

Merci pour votre attention.